gouvernement français dans le but de leur faire reprendre, sous une forme nouvelle, leurs relations d'autrefois. Inutile de dire que le Vatican ne peut point commencer et ne commencera jamais les premières démarches. Il a été et il reste l'oublié, l'insulté ; il se doit à lui-même d'attendre, de voir venir, et s'il est prêt à incliner sa mansuétude vers ceux qui viendront à lui, il ne saurait manquer à sa dignité, qui se confond avec la dignité de l'Eglise elle-même. Néanmoins, de tous ces bruits, il se dégage l'impression bien nette que dans tous les milieux non-inféodés au combisme le plus sot, on commence à comprendre que la situation actuelle est intolérable. Tout en niant d'avoir été chargé d'une mission à remplir à Rome ou d'une réponse à rapporter à Paris, M. Denys Cochin, le vaillant député catholique, avoue qu'il a signalé au Saint-Siège l'inconvénient de voir la zone française du Maroc sous la juridiction des évêques espagnols. A quoi il lui fut répondu—et très justement—qu'il fallait au moins que le Saint-Siège pût faire valoir auprès de l'Espagne une demande que lui aurait exposée le gouvernement français. Et M. Cochin ajoute : " Rien n'est plus évident, et jamais l'absurdité de n'entretenir aucune relation avec le Saint-Siège ne m'était si clairement apparue. " Toujours est-il que c'est au gouvernement français, qui a brisé, qu'il appartient de renouer officiellement des relations nécessaires. Le fera-t-il ?

* * *

En France.—Assurément l'ancien ministère Caillaux n'était point disposé à le faire, lui qui avant de mourir et comme pour mourir dans l'impénitence finale, ordonna de retirer le titre d'autorisation octroyé au début à 75 établissements congréganistes d'ailleurs disparus. Jaloux de tuer des morts, il commit une iniquité de plus. Et voilà la bonne foi de ceux qui disaient aux Religieux, il y a dix ans : Demandez l'autorisation légale, et vous vivrez. Il est des autorisations que l'on s'abaisse à demander.—Mieux vaut mourir, que de vivre ainsi ! D'ailleurs, l'Eglise n'en meurt pas, la vie religieuse n'en meurt pas : *les chênes et les moines sont éternels !*

Au surplus, les consolations et les beaux exemples abondent, et c'est là le privilège de la persécution. Mgr Touchet, prenant la parole à Orléans à l'occasion du centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc, a fait espérer pour le printemps